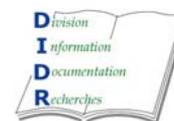


13 novembre 2018



Violences commises par les groupes ultranationalistes ukrainiens envers les personnes soupçonnées de séparatisme

Résumé : Exactions attribuées aux groupes paramilitaires ultranationalistes ukrainiens depuis 2014, dans la zone de conflit du Donbass (Est) et les autres régions d'Ukraine, à l'encontre des personnes soupçonnées de soutien aux « républiques » séparatistes de Donetsk et Louhansk.

Abstract: Abuses allegedly committed by ultra-nationalist Ukrainian paramilitary groups since 2014, in the conflict zone of Donbass (East) and other regions of Ukraine, against those suspected of supporting the separatist "republics" of Donetsk and Luhansk.

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Exactions dans la zone de conflit	3
1.1. En 2014-2015.....	3
1.2. En 2016-2018.....	8
2. Exactions hors de la zone de conflit	10
2.1. En 2014-2015.....	10
2.2. En 2016-2018.....	11
Bibliographie	13

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

Les exactions commises par les bataillons de volontaires pro-ukrainiens, souvent liés à des groupes politiques ultranationalistes, sont fréquemment évoquées par les sources pro-russes depuis le début du conflit du Donbass en 2014¹. Ces sources présentent souvent ces bataillons comme « groupe punitif », « unité punitive », « escadron punitif » ou « bataillon punitif » (en russe : « карательного батальон »)². Compte tenu du contexte de « guerre de l'information³ » opposant l'Ukraine à la Fédération de Russie, ces informations sont à prendre sous toutes réserves. Dans la mesure du possible, les informations citées dans la présente note proviennent de rapports internationaux ou d'ONG et médias considérés comme neutres.

1. Exactions dans la zone de conflit

1.1. En 2014-2015

Un rapport d'enquête menée par l'institut Foundation for Democracy Studies (FDS) pour le compte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), publié en avril 2016, relate les actes de tortures et traitements inhumains attribués aux forces armées et forces de sécurité pro-gouvernementales ukrainiennes pendant la première année du conflit. Ce rapport se base sur des entretiens menés par la FDS avec plus de 200 personnes remises en liberté par ces forces entre août 2014 et janvier 2015. Ces exactions alléguées peuvent être le fait d'unités de l'armée régulière, du ministère de l'Intérieur, de la Garde nationale, du Service de sécurité d'Ukraine (SBU/SSU) ou de groupes paramilitaires tels que Pravy Sektor⁴.

Selon l'OSCE, « l'usage extensif de la torture et le fait qu'elle soit pratiquée systématiquement prouvent que la torture constitue une stratégie intentionnelle des dites institutions [ukrainiennes] avec l'autorisation de leur commandement »⁵. L'introduction du rapport résume les principales pratiques signalées :

« Les prisonniers étaient électrocutés, battus cruellement et plusieurs jours d'affilée avec différents objets (barres de fer, battes de base-ball, bâtons, crosses de fusil, lames de baïonnettes, matraques en caoutchouc). Les techniques largement employées par les forces armées et les forces de sécurité incluent le simulacre de noyade⁶ et la strangulation avec un « garrot bandériste⁷ » ou par d'autres moyens. Dans certains cas, dans un but d'intimidation, des prisonniers étaient conduits sur un champ de mines ou des véhicules roulaient au-dessus d'eux, pouvant entraîner leur mort⁸. D'autres méthodes de torture consistaient à briser les os [des prisonniers], frapper avec la pointe ou le tranchant d'une lame, brûler avec des objets chauffés au rouge, tirer des balles d'armes à feu. Des prisonniers étaient exposés pendant plusieurs jours à des températures glaciales, privés de nourriture ou de soins médicaux, et souvent contraints d'absorber des substances psychotropes causant de vives douleurs. Une majorité absolue de prisonniers a subi un

¹ Sur le contexte général de ce conflit, voir DIDR, « Conflit en Ukraine, avril 2014-octobre 2015 », Ofpra, 28/10/2015.

² Voir DIDR, « Ukraine : Le 24^{ème} bataillon territorial "Aïdar" », Ofpra, 18/09/2018.

³ Expression employée notamment par NOCETTI Julien, « Guerre de l'information : Le web russe dans le conflit en Ukraine », Institut français des relations internationales (IFRI), 01/09/2015, et par l'ONG Reporters sans Frontières (RSF), « Ukraine - À la croisée des chemins », n.d.

⁴ OSCE, "War crimes of the armed forces and security forces of Ukraine – Torture and inhuman treatment – Second Report", 15/04/2016, p.3. Les faits allégués sont antérieurs à l'intégration de Pravy Sektor et d'autres groupes paramilitaires aux forces régulières ukrainiennes, voir ci-après.

⁵ OSCE, 15/04/2016, p.5.

⁶ « Waterboarding » : technique qui consiste à placer la bouche de la victime sous un robinet jusqu'à produire une sensation de noyade. Voir OSCE, 15/04/2016, p.18.

⁷ « Banderiste » : nom donné aux partisans de Stepan Bandera (1909-1959), chef nationaliste ukrainien antisoviétique accusé de collaboration avec l'Allemagne nazie ; par extension, un des termes employés par les militants pro-russes pour désigner les nationalistes ukrainiens. Voir DIDR, "L'extrême droite ukrainienne", OFPRA, 03/06/2016.

⁸ Le rapport ne précise pas exactement dans quelle mesure ces traitements sont destinés à intimider les prisonniers et ou à causer leur mort.

simulacre d'exécution ainsi que des menaces de tuer ou violer des membres de leur famille. »⁹

L'ONG Amnesty International, dans son rapport annuel de 2014/2015 sur les droits de l'homme en Ukraine, mentionne aussi les exactions attribuées aux milices pro-ukrainiennes :

« Des cas répétés d'enlèvements par des membres des forces pro-Kiev, particulièrement les groupes désignés comme "bataillons de volontaires" qui combattent aux côtés des forces régulières dans le Donbass, ont été signalés et documentés entre juin et août [2014] dans la région de Louhansk. Ceci inclut des enlèvements d'hommes accusés de collaboration avec les séparatistes et placés dans des lieux de détention improvisés avant d'être relâchés ou remis aux services de sécurité. Dans presque tous les cas, les captifs ont été battus et leurs possessions, y compris des voitures et objets de valeur, saisis par les membres du bataillon ; certains ont dû payer une rançon pour leur libération. »¹⁰

Un rapport publié en mai 2015 par Amnesty International résume les témoignages de 33 anciens prisonniers (17 ayant été détenus par les groupes séparatistes et 16 par les forces pro-ukrainiennes¹¹) victimes de tortures et de mauvais traitements pendant leur captivité entre juillet 2014 et avril 2015 ; ces témoignages sont complétés par des documents photographiques, vidéos et examens médicaux. Ce rapport corrobore les témoignages recueillis par la FDS, aussi bien en ce qui concerne les auteurs d'exactions que les méthodes utilisées : « Dans le camp pro-Kiev, les ravisseurs appartiennent à la Garde nationale, au Service de sécurité d'Ukraine (SBU), aux forces de Pravy Sektor et d'autres bataillons de volontaires y compris les bataillons appelés (anciennement) Dnipro-2 et Kharkiv »¹².

Concernant les méthodes employées :

« Les récits de tortures et autres mauvais traitements à l'encontre de prisonniers des deux camps (...) ne sont pas seulement choquants mais aussi beaucoup trop banals (...) Tous [les prisonniers] sauf un décrivent des passages à tabac violents ou d'autres sévices, principalement pendant leurs premiers jours de captivité. [Ils disent avoir été] frappés jusqu'aux fractures osseuses, à coups de pied, à coups de couteau, suspendus dans leur cellule, privés de sommeil pendant plusieurs jours, menacés de mort, privés de soins médicaux, et soumis à un simulacre d'exécution. »¹³

Les informations ci-après sont tirées de témoignages d'anciens prisonniers questionnés par la FDS ou par Amnesty International et qui ont paru cohérents aux enquêteurs même si, dans la plupart des cas, il n'a pas été possible de les recouper. La présente note ne cite, de façon non exhaustive, que les exactions attribuées aux groupes de volontaires pro-ukrainiens, avant ou après leur intégration aux forces régulières ; les autres unités et services ne sont mentionnés que quand ils agissent en coopération avec ces groupes.

- 8 juillet 2014 : un homme est capturé à son domicile (lieu non spécifié) par des soldats du bataillon Donbass. Il est roué de coups, ayant trois côtes cassées, et torturé à l'eau et à l'électricité pendant une dizaine d'heures puis, ayant refusé d'avouer ce que lui demandaient ses gardiens, il est embarqué dans un coffre de voiture et remis aux services du SBU¹⁴.
- 12 juillet : un habitant de Marioupol, chef d'une petite entreprise, qui avait participé à l'organisation du « référendum » illégal d'autodétermination du 11 mai 2014, est arrêté à la sortie de son travail par des hommes du bataillon Azov. Il est conduit à l'aéroport de Marioupol, battu jusqu'à la perte de conscience, soumis à une injection

⁹ OSCE, 15/04/2016, p.4.

¹⁰ Amnesty International, "Amnesty International Report 2014/15 - The State of the World's Human Rights - Ukraine", 25/02/2015.

¹¹ Amnesty International, "Breaking Bodies: Torture and summary killings in eastern Ukraine", 01/05/2015, p.5.

¹² Amnesty International, 01/05/2015, p.8-9.

¹³ Amnesty International, 01/05/2015, p.5.

¹⁴ OSCE, 15/04/2016, p.13.

puis à une noyade simulée. Il est libéré par la suite à la faveur d'un échange de prisonniers mais apprend que son domicile a été pillé¹⁵.

- 28 juillet : un homme de 41 ans, membre d'une milice cosaque séparatiste, passe en voiture près de Debaltseve (oblast de Donetsk) en vue de mettre sa famille en sûreté en Fédération de Russie. Il est arrêté à un point de contrôle pro-ukrainien par une unité qui semble appartenir à l'armée régulière mais qui le remet aux hommes du bataillon Galinchina, branche de Pravy Sektor. Les gardiens le frappent, lui brisant plusieurs dents, lui brûlent son passeport, le soumettent à un simulacre d'exécution et l'enterrent vivant jusqu'à la perte de conscience. Il est ensuite remis à une unité de police puis au SBU, qui le torture également, avant de bénéficier d'un échange de prisonniers le 20 septembre 2014¹⁶.
- 31 juillet : un homme d'activité indéterminée est capturé par la Garde nationale d'Ukraine qui le remet au bataillon Azov. Ses gardiens lui bandent les yeux et le soumettent à une noyade simulée. Ils le raniment plusieurs fois pour lui infliger le même supplice¹⁷. Lui et d'autres captifs détenus par le bataillon Azov sont amenés à une fosse commune et jetés au milieu des cadavres dans le but de les terrifier¹⁸.
- 2 août : un homme d'activité non précisée, en vêtement civil, est capturé par la Garde nationale qui le remet à une unité appelée « bataillon Galinchina » qu'il suppose être une branche de Pravy Sektor. Il est jeté dans une fosse et soumis à un simulacre d'exécution, le coup de feu tiré près de son oreille entraînant une lésion du tympan¹⁹.
- 4 septembre : un homme d'activité non précisée est arrêté par des inconnus en tenue civile et cagoulés, conduit à l'aéroport de Marioupol et soumis à une série de tortures. Il est ensuite transféré à la base du bataillon Dnipro, près de Dnipropetrovsk, où il est humilié et tourmenté : entre autres, lui et d'autres prisonniers sont jetés dans des fosses remplies de serpents et obligés de creuser leur propre tombe²⁰.
- 14 septembre : le témoin Igor Lyamin, capturé par le bataillon Dnipro, est soumis à une série de tortures : coups de pieds et d'objets contondants, torsion par une barre d'haltères, mains et pieds liés ensemble, pratique très douloureuse appelée « swing » en anglais, privation de sommeil. Une partie de ces supplices se déroule à la base de Dneprodzerzhinsk (Kamianske) près de Dnipropetrovsk. Sa femme est également capturée et torturée, ses tortionnaires lui brisant les os des orteils. Par la suite, l'homme, sans avoir reçu de soins médicaux, est remis au SBU et bénéficie d'un échange de prisonniers ; le sort de sa femme n'est pas connu²¹. Selon Amnesty International, Igor Eduardovitch Lyamin, 42 ans au moment des faits, était un travailleur du chemin de fer à Volnovakha (oblast de Donetsk) et servait d'informateur aux autorités séparatistes : capturé et torturé par le bataillon Dnipro, remis le lendemain au SBU et présenté à un juge à Marioupol, il passe ensuite par plusieurs lieux de détention, y compris un séjour de quatre jours sur la base du bataillon Dnipro où il est contraint de porter des charges sur un chantier malgré ses blessures ; il est libéré par échange de prisonniers le 1^{er} novembre²².
- 28 septembre : un homme d'activité non spécifiée est capturé par le bataillon Donbass, qu'il qualifie de « troupes punitives » (voir introduction), et conduit à la base aérienne de Kramatorsk (oblast de Donetsk) où il est interrogé et frappé à la

¹⁵ OSCE, 15/04/2016, p.48-49.

¹⁶ Amnesty International, "Breaking Bodies: Torture and summary killings in eastern Ukraine", 01/05/2015, p.25-27.

¹⁷ OSCE, 15/04/2016, p.56.

¹⁸ OSCE, 15/04/2016, p.29.

¹⁹ OSCE, 15/04/2016, p.69-70.

²⁰ OSCE, 15/04/2016, p.57.

²¹ OSCE, 15/04/2016, p. 25-26, 34, 39, 45.

²² Amnesty International, 01/05/2015, p.28.

tête, aux côtes et aux pieds. Le 1^{er} octobre, il est remis aux services du SBU à Kharkiv²³.

- Début octobre 2014 : un civil sans antécédents militaires est capturé par des inconnus alors qu'il rendait visite à sa mère. Il est conduit à l'aéroport de Marioupol où des hommes portant sur leur manche l'insigne du bataillon Azov lui infligent une série de supplices : chocs électriques, suffocation avec un sac en plastique, coups sur les pieds, eau glacée, menaces de viol visant sa mère et sa fiancée²⁴.
- A une date indéterminée, un membre des forces séparatistes est capturé par le bataillon Shakhtersk, conduit à un poste de police et subit un simulacre de noyade jusqu'à l'évanouissement, ainsi que des menaces de mort²⁵. Il est à noter que le bataillon Shakhtersk, dépendant des Forces spéciales, est dissous en octobre 2014 par le ministère de l'Intérieur, certains de ses hommes s'étant adonnés au pillage²⁶.
- 4 novembre 2014 : un membre des forces séparatistes est capturé sur son lieu de travail à Droujkivka (oblast de Donetsk) par des hommes du bataillon Azov et du SBU qui le conduisent à Kramatorsk. Ses gardiens (unité non spécifiée) le frappent à la tête et aux pieds avec une chaîne de vélo, tirent un coup de feu à côté de son oreille, menacent de l'abattre, de lui tirer une balle dans le pied, de le violer, de capturer sa femme et ses filles pour les torturer devant lui. Pendant trois jours, il ne reçoit pas d'autre nourriture que de l'eau et des biscottes²⁷. D'autres témoins disent avoir été torturés à des dates non précisées par des hommes du bataillon Azov²⁸ ou du groupe « Patriotes d'Ukraine²⁹ », formation d'extrême-droite qui a servi de base de recrutement à cette unité³⁰.
- 7 novembre : un homme de 46 ans, qui reconnaît avoir servi d'informateur aux combattants séparatistes à Sloviansk (oblast de Donetsk), est arrêté à son domicile par des hommes du bataillon Sitch (ou C14, voir 2.2). Conduit dans un lieu de détention à Poltava, il est battu violemment, ayant quatre côtes cassées, et pendu à un crochet, seuls ses orteils touchant le sol. Il est contraint de signer des aveux controuvés présentant ses voisins comme des militants séparatistes. Il est présenté au tribunal à la mi-novembre 2014 puis placé dans un centre de détention officiel à Poltava et bénéficie d'un échange de prisonniers le 26 novembre 2015³¹.
- 13 novembre : un homme d'activité non spécifiée est arrêté par des soldats du bataillon Dnipro (ou Dnipro-1) et conduit jusqu'à un grand immeuble, probablement dans le village de Mirniy. Il subit des coups, des chocs électriques et des menaces visant sa famille³².
- Le même jour, un membre des forces séparatistes est capturé par le même bataillon (Dnipro) et subit des coups d'objets contondants ou tranchants, des chocs électriques et une suffocation³³.
- 23-24 novembre 2014 : un membre des forces séparatistes est arrêté pendant la nuit par des hommes du bataillon Aïdar qui le conduisent à l'aéroport de Marioupol (sud de l'oblast de Donetsk). Lui et son ami, capturé dans les mêmes circonstances, sont battus et torturés jusqu'à la perte de connaissance. Ils reçoivent des coups sur les pieds, les côtes et la tête ; leurs gardiens les menacent de leur briser les jambes, couper les oreilles, arracher les yeux ; son codétenu, à la suite de ces

²³ OSCE, 15/04/2016, p.11.

²⁴ OSCE, 15/04/2016, p.11.

²⁵ OSCE, 15/04/2016, p.18.

²⁶ ZN.UA, "Avakov disbands battalion Shakhtersk because of looting", 17/10/2014.

²⁷ OSCE, 15/04/2016, p.10.

²⁸ OSCE, 15/04/2016, p.23, 24, 27.

²⁹ OSCE, 15/04/2016, p.25.

³⁰ GORBACH Denys et PETIK Oles, "The rise of Azov", Open Democracy, 15/02/2016.

³¹ Amnesty International, "Breaking Bodies: Torture and summary killings in eastern Ukraine", 01/05/2015, p.27.

³² OSCE, 15/04/2016, p.14.

³³ OSCE, 15/04/2016, p.15.

violences, souffre de lésions internes et d'une fracture du crâne et reste paralysé³⁴. Un autre témoin dit avoir été capturé par le même bataillon à une date indéterminée et conduit à l'aéroport de Marioupol où il est torturé de façon similaire pendant une semaine ; les tortionnaires menacent de s'en prendre à sa famille, y compris son grand-père âgé de 93 ans³⁵. Un autre membre des forces séparatistes déclare avoir été capturé puis « torturé et affamé » par des hommes du bataillon Aïdar avant d'être remis au SBU à Starobilsk et torturé de nouveau³⁶.

Le bataillon Aïdar (24^{ème} bataillon territorial) est un groupe paramilitaire créé vers le milieu de 2014, progressivement intégré à l'armée régulière entre novembre 2014 et février 2015 mais conservant une large autonomie par la suite. Il est à noter qu'aucune autre source ne mentionne sa présence dans le secteur de Marioupol : sa zone d'opération habituelle se trouve dans le nord de l'oblast de Louhansk, notamment autour de la centrale thermique de Starobilsk³⁷.

Les raisons exactes de la détention de ces prisonniers sont rarement précisées. Le rapport mentionne toutefois que « beaucoup de personnes subissant des tortures n'étaient pas membres des forces d'autodéfense des Républiques populaires de Donetsk et Louhansk³⁸ ». Dans la plupart des cas, il s'agit de civils arrêtés pour des activités non directement liées au conflit armé : participation à des manifestations contre le mouvement Euromaïdan, ou en faveur de la « République populaire de Donetsk » (RPD), ou au « référendum » illégal d'autodétermination, ou à des émissions à la télévision russe, contacts personnels avec un journaliste russe, un responsable de la RPD ou les services médicaux de cette « République », etc.³⁹ Dans un cas, un garçon de 17 ans est arrêté le 30 octobre 2014 par des hommes du bataillon Azov qui lui confisquent son téléphone portable et le remettent au SBU à Marioupol : il lui est reproché d'avoir eu des échanges sur le réseau social russophone VKontakt⁴⁰. Un témoin affirme que certaines opérations sont menées par le groupe Pravy Sektor ou sur des informations fournies par celui-ci : dans son propre cas, les hommes de Pravy Sektor font irruption dans son appartement pour l'arrêter et y placer des indices controuvés avant de le remettre au SBU⁴¹. Une femme, membre des forces séparatistes, dit avoir été arrêtée par des hommes de Pravy Sektor, détenue pendant sept jours dans une galerie de mine très froide, battue, droguée et privée de nourriture, sauf un peu d'eau. Elle est ensuite remise au SBU⁴².

Un témoin interrogé par l'ONG Amnesty International déclare avoir été gardé pendant plus d'un mois, vers la fin de 2014, dans un sous-sol près du village de Velykomyhailivka (oblast de Dnipropetrovsk) utilisé comme lieu de détention clandestin par Pravy Sektor. Les prisonniers, au nombre d'une douzaine, occupent une pièce étroite et malsaine avec seulement six lits. Ils sont régulièrement battus « seulement pour les terrifier » et privés de soins médicaux, même quand l'un d'eux reste inconscient pendant une semaine à cause des coups⁴³. Un porte-parole de Pravy Sektor, questionné par Amnesty International, confirme l'existence d'un lieu de détention tenu par cette milice en accord avec le SBU mais nie formellement que les détenus y fassent l'objet de mauvais traitements : d'après lui, ceux-ci sont convenablement traités et gardés pendant un jour ou deux, une semaine

³⁴ OSCE, 15/04/2016, p.7-8.

³⁵ OSCE, 15/04/2016, p.12.

³⁶ OSCE, 15/04/2016, p.47.

³⁷ DIDR, « Ukraine : Le 24^{ème} bataillon territorial "Aïdar" », Ofpra, 18/09/2018.

³⁸ OSCE, 15/04/2016, p.4.

³⁹ OSCE, 15/04/2016, p.41.

⁴⁰ OSCE, 15/04/2016, p.41-42.

⁴¹ OSCE, 15/04/2016, p.45.

⁴² OSCE, 15/04/2016, p.45.

⁴³ Amnesty International, "Breaking Bodies: Torture and summary killings in eastern Ukraine", 01/05/2015, p.24-25. Selon ce rapport, le témoin souhaite garder l'anonymat pour sa sécurité personnelle mais son témoignage est confirmé et recoupé par ceux d'autres personnes (id., p. 24, n. 41).

tout au plus, avant d'être remis au SBU. Le procureur général d'Ukraine, questionné par écrit par Amnesty International, ne fournit aucune réponse⁴⁴.

Le cas de Pyotr B. Giliev (en russe : Петр Гилев) est évoqué à la fois par le rapport de la FDS et par une source médiatique. Selon une interview donnée par l'intéressé au journal russe Novaya Gazeta en décembre 2016, celui-ci, entraîneur d'arts martiaux, se signale dès 2012 par son opposition aux groupes ultranationalistes ukrainiens, au point que Dmitro Iaroch, chef de Pravy Sektor, le déclare son « ennemi personnel »⁴⁵. En mai 2014, il participe à l'organisation du « référendum » d'autodétermination à Ougledar (forme ukrainienne : Vouhledar) dans l'oblast de Donetsk où il s'efforce de mettre sur pied une « milice convenable »⁴⁶ pour maintenir l'ordre, interdire l'abus d'alcool et empêcher les « provocations » des nationalistes ukrainiens. Lors du vote du 11 mai, 94% des votants à Ougledar se prononcent pour la séparation d'avec l'Ukraine. Le 24 mai, alors que les affrontements ont commencé dans le Donbass et que les groupes armés de l'un et l'autre camp opèrent sans positions fixes, Giliev se rend à Kostyantynivka (oblast de Donetsk)⁴⁷ dans le but d'inspecter un barrage routier lorsqu'il est arrêté en route par une patrouille de l'armée régulière ukrainienne qui le remet aux miliciens de Pravy Sektor⁴⁸. Ceux-ci, d'après le témoignage de Giliev cité par la FDS, le torturent de façon « sadique », à coups de batte de baseball, de crosse de fusil et d'armes tranchantes, et le soumettent plusieurs fois à des simulacres d'exécution⁴⁹. Il est finalement échangé et remis aux autorités séparatistes de Donetsk le 14 août⁵⁰.

Un autre rapport d'Amnesty International, publié en juillet 2016, présente de façon détaillée le témoignage d'un nommé « Vadim » (son identité réelle est gardée secrète), détenu en 2015 par le groupe armé Pravy Sektor. Le 9 avril 2015, « Vadim », agent immobilier à Donetsk, est arrêté dans un autobus à un point de contrôle alors qu'il revenait d'un déplacement professionnel à Sloviansk, en zone gouvernementale. Il est fouillé par trois hommes en uniformes de camouflage, sans insignes, qui examinent ses papiers et trouvent sur lui un insigne qui l'identifie comme un des organisateurs du référendum de mai 2014. Il est conduit dans un lieu gardé et passé à tabac. Ses gardiens détiennent déjà des renseignements sur son compte et connaissent le surnom de sa fiancée, laquelle sert d'informatrice aux autorités séparatistes de Donetsk ; il saura plus tard qu'une de ses conversations téléphoniques avec celle-ci a été surprise. Ses gardiens le torturent à coups de bâton et à l'électricité pour lui extorquer des informations sur sa fiancée et d'autres personnes, et lui faire avouer le lieu où il cache son argent et ses biens précieux. Il apprend, par une conversation avec un codétenu, qu'il se trouve dans un local utilisé par le groupe Pravy Sektor. Par la suite, il est transféré dans un autre bâtiment et de nouveau torturé mais de façon moins « vicieuse » : il suppose qu'il s'agit d'un centre de détention du SBU⁵¹.

1.2. En 2016-2018

Dans la première moitié de 2015, les bataillons de volontaires sont progressivement intégrés dans les forces armées régulières⁵². Selon le think tank International Crisis Group :

⁴⁴ Amnesty International, 01/05/2015, p.25.

⁴⁵ En russe : « личным врагом ».

⁴⁶ En russe : « достойное ополчение ».

⁴⁷ Sur les événements de cette ville et sa prise de contrôle par les milices séparatistes en 2014, voir DIDR, « Ukraine : Les milices séparatistes prorusses à Kostyantynivka (Konstantinovka) », Ofpra, 11/10/2016.

⁴⁸ Novaya Gazeta, « На Украине меня ждет расправа », 14/12/2016.

⁴⁹ OSCE, 15/04/2016, p.59.

⁵⁰ Novaya Gazeta, « На Украине меня ждет расправа », 14/12/2016.

⁵¹ Amnesty International/Human Rights Watch, "Ukraine: "You don't exist": Arbitrary detentions, enforced disappearances, and torture in Eastern Ukraine", 21/07/2016, p. 24-26.

⁵² DIDR, « Ukraine : Le 24^{ème} bataillon territorial "Aïdar" », Ofpra, 18/09/2018. DIDR, Note, « Pravy Sektor, parti politique et groupe paramilitaire », Ofpra, 13/09/2016.

« Les relations entre les civils d'une part, les troupes stationnées [dans la zone de conflit] et les forces de sécurité d'autre part, se sont considérablement améliorées depuis leur bas niveau de 2015 où des cas étaient fréquemment signalés de pillages, violences sexuelles et autres mauvais traitements commis par des bataillons de volontaires, bien que ces derniers les démentent. Certaines unités, comme le bataillon Tornado, de sinistre réputation, ont été dissoutes. En 2017, en signe de la volonté des autorités de Kiev de sanctionner les exactions des membres des bataillons, douze anciens membres de Tornado ont été condamnés à des peines allant de cinq ans d'emprisonnement avec sursis à onze ans, pour des actes criminels commis en 2015 tels que bastonnades, tortures et sévices sexuels. D'autres groupes de volontaires ont été formellement intégrés dans la Garde nationale et autres forces régulières ukrainiennes bien que certains continuent d'opérer en unités distinctes avec leurs propres insignes. Les villageois évoquent fréquemment des relations amicales ou au moins correctes avec les soldats, y compris les membres des anciens bataillons de volontaires, qui leur apportent de la nourriture, du carburant et des médicaments pour les enfants »⁵³.

Cependant, l'ONG ukrainienne de défense des droits de l'homme Kharkiv Human Rights Protection Group (KHPG), dans son rapport annuel portant sur l'année 2016, note la persistance de pratiques violentes, notamment de la part des bataillons de volontaires. La plus répandue est la « vidtyskannia » (en argot américain « brody ») qui consiste à s'emparer brutalement des biens d'une personne en sa présence⁵⁴ :

« Pour une raison ou une autre, il était jugé normal de "choper" la propriété d'un séparatiste du moment que c'était un séparatiste. Ce pouvait être une voiture ou une maison. Ce n'est pas un crime du moment qu'il s'agit d'un ennemi... Les conditions du conflit créent une dangereuse illusion de justification morale du moment que la violence est exercée contre des personnes présentées comme ennemies (...) Une partie considérable de notre société, par haine envers les agresseurs et les miliciens [pro-russes], consciemment ou non, soutient la violence envers les séparatistes. Généralement, ces gens se réjouissent quand ils sont tués. Ils postent des photographies de cadavres sur Facebook et s'en réjouissent. »⁵⁵

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), dans un rapport portant sur la période de février à mai 2016, observe que les allégations de détention arbitraire, tortures et mauvais traitements, jusqu'au début de 2015, visaient principalement les bataillons de volontaires mais que, par la suite, elles impliquent essentiellement le SBU⁵⁶. Pour la période de mai à août 2016, ces allégations impliquent le SBU, la police et le groupe Pravy Sektor⁵⁷. Pour la période d'août à novembre 2016, seul le SBU est mis en cause⁵⁸. Il en est de même pour la période de novembre 2016 à février 2017⁵⁹.

En mai 2017, selon les observateurs des Nations unies cités par le rapport annuel du Département d'Etat américain sur les droits de l'homme, une femme est arrêtée à Marioupol dans un secteur tenu par le bataillon Azov : des hommes armés lui bandent les yeux et la menacent de l'enterrer vivante si elle refuse de coopérer. Elle est ensuite remise

⁵³ International Crisis Group, "Nobody Wants Us": The Alienated Civilians of Eastern Ukraine", 01/10/2018, p. 19.

⁵⁴ Human Rights in Ukraine (Kharkiv Human Rights Protection Group, KHPG), "Human rights in Ukraine in 2016: main trends", 03/04/2017.

⁵⁵ Human Rights in Ukraine (Kharkiv Human Rights Protection Group, KHPG), "Human rights in Ukraine in 2016: main trends", 03/04/2017.

⁵⁶ OHCHR, "Report on the human rights situation in Ukraine 16 February to 15 May 2016", 03/06/2016, § 31.

⁵⁷ OHCHR, "Report on the human rights situation in Ukraine, 16 May to 15 August 2016", 15/09/2016, § 45.

⁵⁸ OHCHR, "Report on the human rights situation in Ukraine, 16 August to 15 November 2016", 08/12/2016, § 32-35.

⁵⁹ OHCHR, "Report on the human rights situation in Ukraine, 16 November 2016 to 15 February 2017", 15/03/2017, § 41-44.

à la police, ses ravisseurs la présentant comme « membre d'un groupe armé », et obligée de signer des aveux⁶⁰.

L'OHCHR, dans un rapport portant sur la période de novembre 2017 à février 2018, note la reprise ponctuelle des enlèvements par des groupes non identifiés dans des conditions qui rappellent les pratiques de 2014-2015 :

« Dans quatre cas survenus entre septembre et décembre 2017 dans les régions sous contrôle gouvernemental, les victimes auraient été enlevées en plein jour dans des lieux publics par un groupe non identifié d'individus masqués, en tenue civile ou en uniforme de camouflage sans insignes. Ces cas (...) reproduisent un schéma déjà observé en 2014-2015⁶¹ de privation arbitraire de liberté, tortures et mauvais traitements à l'encontre de personnes capturées en zone gouvernementale (...) Les victimes déclarent avoir eu les yeux bandés ou la tête enveloppée dans un sac, menottées et transportées dans un lieu inconnu (immeuble, sous-sol, garage) où elles subissent des coups, des menaces de violence (y compris de viol), simulacre d'exécution ou de viol, en vue de les contraindre à avouer leur coopération avec le Service de sécurité de la Fédération de Russie (FSB) ou les groupes armés [séparatistes]. [Cette détention] pouvait durer entre quelques heures et quelques semaines pendant lesquelles la victime gardait les yeux bandés ou les ravisseurs masquaient leur visage. La victime était ensuite remise au SBU ou « relâchée » dans la rue où elle était immédiatement arrêtée par le SBU. Les victimes ne font pas état de tortures ou mauvais traitements qu'elles auraient subi ensuite pendant leur détention officielle. »⁶²

Les victimes mentionnent également l'absence de réaction des autorités à leur séquestration arbitraire et l'attitude des services médicaux officiels qui constatent leurs blessures et lésions en les attribuant à une chute d'un arbre ou d'un escalier⁶³.

2. Exactions hors de la zone de conflit

2.1. En 2014-2015

Le 2 mai 2014 à Odessa, des affrontements violents avec usage d'armes à feu et de cocktails Molotov opposent plusieurs groupes de manifestants, les uns partisans de l'« unité ukrainienne », dont, selon certains témoignages, des membres de Pravy Sektor, et des partisans du « fédéralisme » présentés comme pro-russes. Ces violences culminent avec l'incendie de la Maison des syndicats où se sont réfugiés des manifestants « fédéralistes », faisant 40 morts parmi ces derniers⁶⁴. Plusieurs enquêtes officielles sont lancées pour établir les responsabilités des groupes militants des deux bords et celles des responsables officiels mais les procédures ne progressent que lentement. Une vingtaine de militants pro-russes sont mis en examen mais un seul militant pro-ukrainien, Serhiy Khodiyak, ancien membre des groupes d'autodéfense de Maïdan, accusé d'avoir tiré des coups de feu sur les manifestants pro-russes et les policiers. Les observateurs des Nations unies critiquent le caractère « unilatéral⁶⁵ » de ces procédures et l'absence d'enquête effective sur le rôle des groupes militants pro-ukrainiens qui pratiquent ouvertement l'intimidation et le harcèlement des magistrats⁶⁶.

⁶⁰ Département d'Etat des Etats-Unis, "Human Rights Report 2017 – Ukraine", 29/03/2018, § « Abductions ».

⁶¹ « L'OHCHR a déjà rapporté de telles pratiques qui étaient plus fréquentes en 2014-2015. A l'époque, les autorités justifiaient ce fait par l'impossibilité, en raison des hostilités, de conduire immédiatement les personnes arrêtées dans des lieux officiels de détention » (note de l'OHCHR).

⁶² OHCHR, "Report on the human rights situation in Ukraine - 16 November 2017 to 15 February 2018", 20/06/2018, § 29.

⁶³ OHCHR, 20/06/2018, § 30.

⁶⁴ Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, « Report on the human rights situation in Ukraine (15 June 2014) », 15/06/2014, p. 9-11. Le Monde, « Après l'est, la crise ukrainienne s'étend à Odessa », 03/05/2014.

⁶⁵ En anglais : « one-sided »

⁶⁶ Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, « Report on the human rights situation in Ukraine: 16 November 2017 to 15 February 2018 », 19/03/2018, p. 10.

Selon un rapport de l’OHCHR, les violences sexuelles et la menace de telles violences sont employées de façon récurrente par les forces pro-ukrainiennes, principalement en 2014-2015, puis de façon plus sporadiques par la suite, à l’encontre de personnes considérées comme proches des milices séparatistes ou de membres de leur famille⁶⁷. Dans un cas, survenu en mai 2014 dans l’oblast de Zaporojia (Ukraine centrale), une femme est capturée par des hommes masqués présentés comme des membres du bataillon Azov, encadrés par un officier du SBU. La victime est torturée et menacée de viol pendant quatre à cinq heures, puis remise en liberté le même jour⁶⁸.

2.2. En 2016-2018

Selon un article publié en février 2016 par la fondation Open Society (OSF), le 16 janvier 2016, à Kiev, des hommes du bataillon Azov attaquent un « marché libre » tenu par des militants de l’association étudiante Action directe, groupe que le chef historique du bataillon, Andriy Bilietsky, accuse de combattre du côté des séparatistes⁶⁹. Action directe est une association étudiante d’extrême-gauche fondée en 2008 et qui, depuis 2013, s’est divisée entre pro et anti-Maïdan⁷⁰. Dans les sources publiques consultées, aucune autre information n’a été trouvée sur cet épisode.

Le 14 octobre 2016, des partisans du bataillon Azov se rassemblent à Kiev pour fonder un nouveau parti politique, le « Corps national⁷¹ », présidé par Andriy Bilietsky, et réclament le droit de patrouiller dans les rues pour y maintenir l’ordre⁷².

De 2016 à 2018, des violences de groupes ultranationalistes pro-ukrainiens sont signalées, hors de la zone de combats, à l’encontre de Roms, de personnes LGBTI ou de militants pacifistes ou d’extrême-gauche⁷³. Joshua (Josh) Cohen, ancien représentant de l’institution humanitaire américaine *U.S. Agency for International Development*, dans un article publié par le quotidien américain *The Washington Post* en juillet 2017, résume les principales actions attribuées à ces groupes et notamment à l’unité paramilitaire C14 (Sitch)⁷⁴ :

« La récente agression à l’encontre de Stas Serhiyenko, militant anti-guerre et d’extrême-gauche, frappé à coups de poignard, illustre la menace représentée par [les milices d’extrême-droite]. Serhiyenko et ses camarades militants estiment que les agresseurs appartiennent au groupe néo-nazi C14 (dont le nom vient d’une phrase de 14 mots employée par les partisans de la suprématie blanche⁷⁵). L’attaque prend place le jour de l’anniversaire d’Hitler⁷⁶ et, aussitôt après, le chef de C14 publie une déclaration célébrant l’agression contre Serhiyenko. »⁷⁷

L’auteur rappelle que l’Ukraine n’est pas « gouvernée par les nazis et les fascistes » et que les partis d’extrême-droite tels que Svoboda et Pravy Sektor n’y ont qu’une audience

⁶⁷ OHCHR, « Conflict-Related Sexual Violence in Ukraine – 14 March 2014 to 31 January 2017 », 16/02/2017, § 65-67.

⁶⁸ OHCHR, 16/02/2017, § 68.

⁶⁹ GORBACH Denys et PETIK Oles, « The rise of Azov », Open Democracy, 15/02/2016.

⁷⁰ ISHCHENKO Volodymyr « The Ukrainian New Left and Student Protests: A Thorny Way to Hegemony » in *Radical Left Movements in Europe*, Routledge, 01/2017, pp.211-229.

⁷¹ En ukrainien : « Національний корпус ».

⁷² Human Rights in Ukraine (Kharkiv Human Rights Protection Group, KHPG), « Far-right vigilantes imposing ‘Ukrainian order’ are strange partners for Ukraine’s National Police », 30/01/2018. Kyiv Post, « Nationalist Azov Battalion starts political party », 15/10/2016.

⁷³ Conseil des droits de l’homme des Nations Unies (HRC), « Report on the human rights situation in Ukraine 16 May to 15 August 2018 », 21/09/2018, § 91. MILLER Christopher, « Ukrainian Militia Behind Brutal Romany Attacks Getting State Funds », RFE/RL, 14/06/2018.

⁷⁴ COHEN Joshua, « Ukraine’s ultra-right militias are challenging the government to a showdown », The Washington Post, 15/06/2017.

⁷⁵ Voir la définition de cette formule dans Anti-Defamation League (ADL), « 14 Words », n.d.

⁷⁶ Le 2 août. Les circonstances de cet événement ne sont pas connues par ailleurs.

⁷⁷ COHEN Joshua, « Ukraine’s ultra-right militias are challenging the government to a showdown », The Washington Post, 15/06/2017.

limitée mais que les autorités ukrainiennes, par crainte des représailles, accordent une large impunité aux groupes paramilitaires⁷⁸.

Le même auteur, dans un article publié en mars 2018 par l'agence d'information Reuters, évoque le problème persistant des violences commises par les groupes d'extrême-droite et de leur impunité : le 28 janvier 2018, environ 600 partisans de la « Milice nationale⁷⁹ », un groupe d'extrême-droite comprenant des membres du bataillon Azov, manifestent à Kiev pour réclamer le droit de « maintenir l'ordre par la force ». Le même jour, des partisans de ce groupe perturbent une réunion du conseil municipal de Tcherkassy (Ukraine centrale). C14 et d'autres groupes radicaux, à Kiev et au moins dans 21 autres villes, ont obtenu le droit d'établir une « garde municipale » et de patrouiller dans les rues⁸⁰.

Amnesty International, dans un communiqué paru en juillet 2018, note que :

« On assiste depuis 2017 en Ukraine à une multiplication des violences et des crimes motivés par la haine perpétrés par des personnes appartenant à des organisations d'extrême droite. Les membres de groupes tels que C14, Traditsii i Poryadok, Natsionalni Droujyny ou Karpatska Sitch, ont violemment fait irruption dans des manifestations publiques, des débats et divers autres rassemblements organisés par ceux et celles qu'ils qualifient d'ennemis de l'Ukraine (militant-e-s des droits des femmes, personnes LGBTI, journalistes, Roms, etc.). Depuis l'annexion de la Crimée par la Russie, en 2014, et le début du conflit avec les séparatistes soutenus par les Russes, dans l'est du pays, la société ukrainienne s'est fortement polarisée. Les groupes d'extrême droite profitent de la situation tendue qui règne pour prôner et commettre des actes de haine et fondés sur la discrimination. La plupart des crimes commis par des groupes d'extrême droite sont restés sans réponse de la part des autorités ukrainiennes, qui ne veulent ou ne peuvent manifestement pas enquêter de manière efficace, même lorsque lesdits groupes d'extrême droite revendiquent publiquement leurs actes. De toutes les affaires suivies par Amnesty International, seule celle de l'attaque menée en août 2017 contre une manifestation LGBTI organisée à Zaporijjia a donné lieu à une enquête ayant débouché sur des poursuites judiciaires. Les enquêtes entamées sur plus d'une trentaine d'autres agressions ne sont pas allées au-delà du stade initial de l'enregistrement de la plainte. Qui plus est, lorsqu'une enquête est ouverte par les autorités sur un crime motivé par la haine, il est rare que celles-ci s'intéressent au caractère discriminatoire des motivations des auteurs présumés. Les victimes sont rarement informées de l'avancement des enquêtes, ce qui leur donne l'impression que rien ne se passe. Aucun responsable des pouvoirs publics ukrainien n'a condamné publiquement la montée des violences perpétrées par les groupes d'extrême droite. »⁸¹

⁷⁸ COHEN Joshua, "Ukraine's ultra-right militias are challenging the government to a showdown", The Washington Post, 15/06/2017.

⁷⁹ En ukrainien : « Natsionalni Droujyny ».

⁸⁰ COHEN Josh, "Commentary: Ukraine's neo-Nazi problem", Reuters, 19/03/2018.

⁸¹ Amnesty International, « Ukraine : Il faut traduire en justice les auteurs de deux attaques meurtrières contre des Roms », 02/07/2018.

Bibliographie

[Sites web consultés en novembre 2018]

Documents OFPRA

DIDR, « Ukraine : Le 24^{ème} bataillon territorial "Aïdar" », Ofpra, 18/09/2018
<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/nos-publications/europe#Ukraine>

DIDR, « Ukraine : Les milices séparatistes prorusses à Kostyantynivka (Konstantinovka) », Ofpra, 11/10/2016
https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/62_didr_ukraine_les_milices_separatistes_prorusses_a_kostyantynivka_konstantinovka_ofpra_11102016.pdf

DIDR, Note, « Ukraine : Pravy Sektor, parti politique et groupe paramilitaire », Ofpra, 13/09/2016
<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/nos-publications/europe#Ukraine>

DIDR, « L'extrême droite ukrainienne », Ofpra, 03/06/2016
<https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/nos-publications/europe#Ukraine>

DIDR, « Conflit en Ukraine, avril 2014-octobre 2015 », Ofpra, 28/10/2015
https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/66_didr_ukraine_conflit_en_ukraine_-_avril_2014_a_octobre_2015_ofpra_28102015.pdf

Institutions internationales et européennes

Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (HRC), « Report on the human rights situation in Ukraine 16 May to 15 August 2018 », 21/09/2018
https://www.ecoi.net/en/file/local/1446356/1930_1539336200_g1828271.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Report on the human rights situation in Ukraine - 16 November 2017 to 15 February 2018", 20/06/2018
https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/ReportUkraineNov2017-Feb2018_EN.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Report on the human rights situation in Ukraine - 16 August to 15 November 2017", 19/03/2018
https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/UAReport20th_EN.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Report on the human rights situation in Ukraine - 16 May to 15 August 2017", 12/12/2017
https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/UAReport19th_EN.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Report on the human rights situation in Ukraine - 16 February to 15 May 2017", 12/09/2017
https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/UAReport18th_EN.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Report on the human rights situation in Ukraine - 16 November 2016 to 15 February 2017", 13/03/2017
https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/UAReport17th_EN.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Report on the human rights situation in Ukraine, 16 November 2016 to 15 February 2017", 15/03/2017
https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/UAReport17th_EN.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Conflict-Related Sexual Violence in Ukraine – 14 March 2014 to 31 January 2017", 16/02/2017
https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/ReportCRSV_EN.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Conflict-Related Sexual Violence in Ukraine – 14 March 2014 to 31 January 2017", 16/02/2017
https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/ReportCRSV_EN.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Report on the human rights situation in Ukraine, 16 August to 15 November 2016 », 08/12/2016
https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/UAReport16th_EN.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), "Report on the human rights situation in Ukraine, 16 May to 15 August 2016 », 15/09/2016
<https://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/Ukraine15thReport.pdf>

OSCE, "War crimes of the armed forces and security forces of Ukraine – Torture and inhuman treatment – Second Report", 15/04/2016
<https://www.osce.org/pc/233896?download=true>

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, « Report on the human rights situation in Ukraine - 15 November 2014 », 15/11/2014
www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/OHCHR_seventh_reportUkraine20.11.14.pdf#sthash.CvrkwKi6.dpuf

Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, « Report on the human rights situation in Ukraine (15 June 2014) », 15/06/2014
<https://www.unric.org/en/unric-library/29078>

Institutions nationales

Département d'Etat des Etats-Unis, "Human Rights Report 2017 – Ukraine", 29/03/2018
<https://www.state.gov/documents/organization/277473.pdf>

ONG

Human Rights in Ukraine (Kharkiv Human Rights Protection Group, KHPG),
<http://khpg.org/en/>

Amnesty International, « Ukraine : Il faut traduire en justice les auteurs de deux attaques meurtrières contre des Roms », 02/07/2018
<https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/ukraine-il-faut-traduire-en-justice-les-auteurs-de-deux-attaques-meurtrieres>

Human Rights Watch, "Ukraine: Fatal Attack on Roma Settlement", 26/06/2018
<https://www.hrw.org/news/2018/06/26/ukraine-fatal-attack-roma-settlement>

Human Rights Watch, "Joint Letter to Ukraine's Minister of Interior Affairs and Prosecutor General Concerning Radical Groups", 14/06/2018
<https://www.hrw.org/news/2018/06/14/joint-letter-ukraines-minister-interior-affairs-and-prosecutor-general-concerning>

Human Rights in Ukraine (Kharkiv Human Rights Protection Group, KHPG), "Far-right vigilantes imposing 'Ukrainian order' are strange partners for Ukraine's National Police", 30/01/2018
<http://khpg.org/en/index.php?id=1517275970&w=c14>

Amnesty International, "Ukraine 2017/2018", 22/02/2018

<https://www.amnesty.org/en/countries/europe-and-central-asia/ukraine/report-ukraine/>

Human Rights in Ukraine (Kharkiv Human Rights Protection Group, KHPG), "Human rights in Ukraine in 2016: main trends", 03/04/2017

<http://khp.org/en/index.php?id=1491422657>

Amnesty International/Human Rights Watch, "Ukraine: "You don't exist": Arbitrary detentions, enforced disappearances, and torture in Eastern Ukraine", 21/07/2016

<https://www.amnesty.org/en/documents/eur50/4455/2016/en>

Amnesty International, "Amnesty International Report 2015/16 - The State of the World's Human Rights – Ukraine", 24/02/2016

<https://www.ecoi.net/en/document/1222539.html>

GORBACH Denys et PETIK Oles, "The rise of Azov", Open Democracy, 15/02/2016

<https://www.opendemocracy.net/od-russia/denys-gorbach-oles-petik/rise-of-azov>

Human Rights in Ukraine (Kharkiv Human Rights Protection Group, KHPG), "Stubborn Denial & Questionable Charges over Racist Attack on Football Fans in Kyiv", 07/01/2016

<http://khp.org/en/index.php?id=1452091515>

Amnesty International, "Breaking Bodies: Torture and summary killings in eastern Ukraine", 01/05/2015

http://www.amnesty.be/doc/IMG/pdf/ukraine_briefing_final.pdf

Amnesty International, "Amnesty International Report 2014/15 - The State of the World's Human Rights – Ukraine", 25/02/2015

<https://www.balkanicaucaso.org/eng/Areas/Ukraine/Ukraine-land-of-IDPs-174923>

Anti-Defamation League (ADL), "14 Words", n.d.

<https://www.adl.org/education/references/hate-symbols/14-words>

Think Tanks

International Crisis Group, "'Nobody Wants Us': The Alienated Civilians of Eastern Ukraine", 01/10/2018

https://www.ecoi.net/en/file/local/1444808/5351_1538420739_252-nobody-wants-us-1.pdf

ISHCHENKO Volodymyr "The Ukrainian New Left and Student Protests: A Thorny Way to Hegemony" in *Radical Left Movements in Europe*, Routledge, 01/2017, pp.211-229

https://www.researchgate.net/publication/319422794_The_Ukrainian_New_Left_and_Student_Protests_A_Thorny_Way_to_Hegemony

Médias

MILLER Christopher, "Ukrainian Militia Behind Brutal Romany Attacks Getting State Funds", RFE/RL, 14/06/2018

<https://www.rferl.org/a/ukrainian-militia-behind-brutal-romany-attacks-getting-state-funds/29290844.html>

COHEN Josh, "Commentary: Ukraine's neo-Nazi problem", Reuters, 19/03/2018

<https://www.reuters.com/article/us-cohen-ukraine-commentary/commentary-ukraines-neo-nazi-problem-idUSKBN1GV2TY>

COHEN Josh, "Ukraine's ultra-right militias are challenging the government to a showdown", The Washington Post, 15/06/2017
https://www.washingtonpost.com/news/democracy-post/wp/2017/06/15/ukraines-ultra-right-militias-are-challenging-the-government-to-a-showdown/?noredirect=on&utm_term=.47773d6d6d59

Novaya Gazeta, «На Украине меня ждет расправа», 14/12/2016
<https://www.novayagazeta.ru/articles/2016/12/14/70905-na-ukraine-menya-zhdet-rasprava>

Kyiv Post, "Nationalist Azov Battalion starts political party", 15/10/2016
<https://www.kyivpost.com/ukraine-politics/nationalist-azov-battalion-starts-political-party.html>

ZN.UA, "Avakov disbands battalion Shakhtersk because of looting", 17/10/2014.
<http://mw.ua/UKRAINE/avakov-disbands-battalion-shakhtersk-beause-of-looting-163.html>

Le Monde, « Après l'est, la crise ukrainienne s'étend à Odessa », 03/05/2014
www.lemonde.fr/europe/article/2014/05/03/apres-l-est-la-crise-ukrainienne-s-etend-a-odessa_4411114_3214.html?xtmc=odessa&xtcr=154